

# Sans Foyers !

*Le cri de détresse de l'Arménie*

par

A. KRAFFT-BONNARD

*" Je dormais et je rêvais que la vie  
était Beauté. Je me réveillai et  
je vis qu'elle est Devoir. "*

Kant.



GENÈVE, JUIN 1921

# Sans Foyers !

*Le cri de détresse de l'Arménie*

par

A. KRAFFT-BONNARD

*" Je dormais et je rêvais que la vie  
était Beauté. Je me réveillai et  
je vis qu'elle est Devoir. "*

Kant.



GENÈVE, JUIN 1921

# Sans Foyers !

## *Le cri de détresse de l'Arménie*

*Je dormais et je rêvais que la  
vie était Beauté. Je me réveillai  
et je vis qu'elle est Devoir.*

KANT.

### INTRODUCTION

C'est sous les auspices de cette parole que nous plaçons les pages qu'on va lire. Il ne saurait être question de rêve de beauté quand il s'agit de l'Arménie. Elle ne nous offre que le spectacle d'un lamentable cortège des victimes du grand drame, le ressort moral souvent brisé par les souvenirs d'épouvante qui les poursuivent durant leurs veilles et par les sanglants cauchemars qui les hantent jusque dans leur sommeil. — En revanche, ce qu'aperçoit bien, clairement quiconque a eu l'attention attirée sur l'effroyable malheur de cette nation, c'est un devoir.

Nous écrivons ces lignes pour faire appel à ce sentiment du devoir, plus impérieux que jamais en présence du sort actuel de l'Arménie, dont la cause est indissolublement liée à celle de l'humanité.

Or, l'Arménie agonise aujourd'hui dans un abîme d'iniquités et de souffrances telles que le plus pessimiste de ses amis n'eût jamais pu prévoir un pareil

désespoir. Faut-il abandonner la lutte avec un aveu d'impuissance devant des événements sur lesquels on n'a pas de prise ? Faut-il laisser périr le reste de cette vieille et noble race, sœur de la nôtre par ses origines et chrétienne comme elle, qui gémit depuis tant de siècles sous le joug oppresseur de la Turquie ? Faut-il accepter, comme le verdict d'une réalité inéluctable, cette déclaration d'un homme bien informé de la politique internationale : « L'Arménie est perdue, il n'y a plus rien à faire » ? Si tel était le cas, ce serait à désespérer de l'humanité et de toutes ses ressources religieuses et morales.

Le problème se pose ainsi : les nations chrétiennes de l'Europe et de l'Amérique consentiront-elles à laisser exterminer un peuple dont le seul tort est de représenter, au sein d'un empire musulman, le christianisme avec sa civilisation, sa culture, ses traditions de vie de famille et de travail, et dont le malheur est d'habiter un territoire vers lequel convergent toutes les convoitises politiques et économiques de nos gouvernements ? Si l'on croit à la réalité des principes de justice qui, tôt ou tard, se vengent de la violence qu'on leur fait, on affirmera hautement qu'il est impossible de prendre son parti de cet état de choses et de se résigner à voir un peuple innocent devenir la victime des appétits égoïstes des autres peuples.

C'est pourquoi nous poussons un cri d'alarme et lançons un appel à tous ceux que trouble l'effroyable malheur de l'Arménie, en les suppliant d'unir leurs efforts aux nôtres en vue d'une suprême action. Si celle-ci ne se produit pas à bref délai, nous aurons une lourde part de responsabilité dans la consommation dernière du crime.

Nous voudrions, en groupant nos remarques autour du mot familial de « Foyer », esquisser la situation des Arméniens à l'heure présente et indiquer dans quelle direction leurs amis et eux-mêmes devraient, semble-t-il, chercher le soulagement de ceux qui souffrent. Les déceptions, certes, sont nombreuses et accrues de tous les espoirs tant de fois trompés ; mais dans l'âpre lutte du bien contre le mal, le découragement n'est pas permis à celui qui sait que Dieu aime notre pauvre humanité et ne lui retire pas son Esprit.

## I. Foyers arméniens détruits

Il faut avoir parcouru les champs de bataille et traversé, notamment les régions dévastées du Nord de la France pour se faire une idée de ce qu'est aujourd'hui l'Arménie. Il est impossible de décrire l'étendue du désastre : ce ne sont partout que foyers anéantis. Après la dispersion des familles, déportées par milliers dans des directions différentes, leurs demeures ont été pillées par des bandes de misérables, qui en enlevaient les trésors familiaux, les meubles, les objets d'art, les tapis, les broderies, etc., pour les vendre sur les marchés ; les maisons elles-mêmes ont été mises à l'encan. Les vilayets d'Erzérourm, de Van, de Bitlis sont une terre de désolation, où tout est perdu sans espoir de retour et sans compensation.

Car les patriotes arméniens qui ont demandé au Conseil Suprême et à la Conférence de la Paix que leur infortuné pays reçût une modeste partie des indemnités de guerre imposées aux vaincus, n'ont rien pu obtenir, et le Congrès philarménien de Paris qui, l'an dernier, réclamait 1/2 %, n'a pas eu davantage de succès. Et cependant, l'Arménie n'a jamais cessé de faire cause commune avec l'Entente, elle a lutté pour elle, a versé son sang pour elle, et les contingents de volontaires qui ont combattu au Caucase, en Syrie et en Palestine, comme aussi sur le front d'Occident, ont, par leur bravoure, forcé l'admiration et recueilli les hommages mérités des grands chefs militaires.

S'il reste encore en Anatolie quelques rares foyers arméniens, on se demande avec angoisse ce qu'ils

deviennent en ce moment. Que se passe-t-il au-delà du front gréco-turc, où il n'y a plus de garnison européenne? Ce qui est certain, c'est que Mustapha-Kémal, qui est le maître absolu de la situation, prend ses mesures pour éloigner tous les témoins gênants, qui pourraient exercer un contrôle ou envoyer des rapports: un groupe de 26 missionnaires américains, expulsés de Marsovan, vient d'arriver à Constantinople. Des amis que nous avons à Sivas nous sommes depuis fort longtemps sans nouvelles; là encore, il n'est pas téméraire de supposer que des foyers ont été anéantis, car les journaux turcs ne craignent pas de proclamer que l'occasion est particulièrement favorable pour achever l'extermination des chrétiens d'Orient.

Aussi voit-on les populations arméniennes, réfugiées dans les montagnes et près des côtes, privées des ressources et des protections nécessaires pour fuir plus loin, attendre, résignées, l'heure fatale de l'atroce boucherie. Une œuvre de destruction systématique s'accomplit dans le Proche Orient, à laquelle les grandes « Puissances » de l'Europe et de l'Amérique ne font rien pour mettre un terme.

Si l'on porte ses regards plus à l'est encore, le spectacle n'est pas moins navrant. Jusqu'à ces dernières années, une partie du peuple arménien, celle du territoire transcaucasique de l'ancien empire russe, était restée relativement à l'abri de la grande persécution. Aujourd'hui, par suite de l'avance du bolchévisme, les foyers arméniens de la République d'Erivan sont détruits à leur tour. Ce qui accroît la gravité de ce nouveau malheur, c'est qu'il brise un des derniers appuis sur lesquels les Arméniens de Turquie fondaient leurs espérances. Après les déportations de 1915, en effet,

plus de 600,000 Arméniens avaient trouvé refuge et protection auprès de leurs frères de Russie, qui, avec les secours envoyés d'Amérique, sauvèrent la vie de leurs malheureux compatriotes, et rachetèrent par centaines des enfants volés par les Turcs pour les islamiser. Depuis l'automne dernier, ces protecteurs arméniens, anciens sujets russes, ont connu eux-mêmes toutes les horreurs de la guerre, l'invasion, le massacre, la fuite éperdue dans les gorges des montagnes, où ils sont décimés par la faim, le froid et les épidémies. Les centres de ravitaillement créés par l'Amérique sont souvent tombés aux mains des Turcs et des Bolchéviks; naguère déjà, pour qu'un vaisseau de provisions pût débarquer à Batoum, il fallait des protections de toutes sortes; aujourd'hui, elles sont impossibles à obtenir et les fugitifs, chassés de leurs foyers ou des baraquements qui leur servaient d'abris occasionnels, meurent sans secours.<sup>1</sup>

Au mois d'octobre 1920, les envahisseurs bolchéviks ont remplacé de force le gouvernement républicain du Caucase par les Soviets; leurs violences ne tardèrent pas à soulever toute la population arménienne, qui rétablit un gouvernement indigène; mais celui-ci vient d'être renversé à nouveau par un retour offensif du bolchévisme, après entente avec les Turcs.

Il est aisé de comprendre les douloureuses répercussions que ces événements ont eues dans les colonies

<sup>1</sup> Un missionnaire américain, le Dr M. déclare, au mois de mai 1921: « Dans l'un de nos orphelinats d'Alexandropol, il est mort de faim, en une seule semaine, 170 enfants. S'il en est ainsi dans nos orphelinats, vous pouvez vous faire une idée de ce qui se passe dans le peuple. Le peuple arménien meurt; ceci n'est pas une parole, mais la triste réalité. »

arméniennes de l'Europe et des Etats-Unis ; de nombreux réfugiés pouvaient vivre dans l'exil grâce aux ressources qui leur parvenaient encore du Caucase ; mais, d'abord l'état du change, puis la saisie de toutes leurs propriétés immobilières les ont réduits au dernier degré du dénuement ; toutes leurs réserves sont épuisées ; ils ont vendu peu à peu les meubles et objets précieux qu'ils possédaient. Rentrer en Arménie, où il ne leur reste plus rien et où règne la misère, il n'y faut pas songer ; ainsi, la détresse matérielle des Arméniens réfugiés s'aggrave de jour en jour. Les seuls qui possèdent encore quelque fortune sont ceux qui sont établis depuis longtemps en Europe et y ont toutes leurs affaires.

## II. Politique européenne et foyers arméniens

L'article 88 du Traité de Sèvres, imposé par l'Entente à la Turquie, le 10 août 1920, reconnaît l'Arménie comme Etat libre, souverain et indépendant ; or, jusqu'ici, cet article est resté lettre morte.

Bien plus, au mois de mars dernier, la Conférence de Londres est entrée en négociations avec les délégués du gouvernement de Constantinople et ceux du mouvement nationaliste d'Angora, qui, profitant de l'occasion, surent se mettre d'accord pour obtenir des avantages qui dépassèrent toutes leurs espérances. On admit, en effet, une révision du Traité de Sèvres et l'on fit aux Turcs de larges concessions financières, économiques, militaires et territoriales. En revanche, il n'était plus question, dans l'Accord de Londres, de l'Etat libre arménien, prévu par le Traité de Sèvres et constitué par la réunion des territoires de Turquie et de Transcaucasie ; on ne parlait plus que d'un *foyer* national, dont la Société des Nations fixerait les limites, quelque part à l'orient de la Turquie, et que celle-ci respecterait, naturellement.

Les protestations énergiques présentées à la Conférence de Londres par les représentants autorisés de la République du Caucase et de la nation arménienne sont restées sans effet ; elles s'appuyaient pourtant sur les engagements du Traité de Sèvres et sur l'arbitrage du Président Wilson, relatif aux limites des territoires arméniens !

Nous n'insistons pas sur le fait si humiliant pour l'Entente de sa défaite morale devant les Turcs et les

Bolchéviks : elle a donné des promesses, signé des pactes solennels, engagé son honneur, et maintenant elle est impuissante à faire respecter sa signature. Cette capitulation s'explique si l'on songe au traité de paix signé avec les Kémalistes, et à l'accord par lequel le gouvernement britannique s'engage vis-à-vis des Soviets à ne pas intervenir dans la question des territoires qui faisaient partie de l'Empire russe. Une fois de plus, on ne peut que constater la faillite d'une politique sans grandeur, qui croit habile de faire passer les intérêts matériels avant les devoirs d'humanité.

Les grandes puissances ont donc formellement notifié aux représentants de l'Arménie qu'elles étaient incapables de leur accorder un appui militaire ou financier quelconque, pour les aider à entrer en possession des territoires de Turquie et de Transcaucasie qui, d'après le Traité de Sèvres, devaient constituer l'Etat arménien. Et cependant les Alliés détenaient des gages assez sérieux pour imposer leur volonté aux Turcs, sans avoir besoin de recourir à une intervention armée.

Essayons, néanmoins, de trouver un bon côté à toutes ces tristes choses. Il reste qu'on s'est du moins mis d'accord, à Londres, sur la nécessité d'un foyer national arménien en Turquie, et que les délégués turcs ont signé cet arrangement. Serait-ce une lueur d'espoir ? Subsisterait-il pour l'Etat arménien la possibilité de se constituer un jour autour de ce noyau ? Pour le moment, les personnalités compétentes évitent de donner une précision quelconque au sujet de ce foyer éventuel ; elles se bornent à parler de quelque chose d'analogue à ce que les Sionnistes ont créé en Palestine. C'est assez dire que les dirigeants de la haute politique nagent en plein dans le vague, manquant de directives, parce qu'ils

manquent de principes. Le jeu des intérêts opposés domine à tel point toutes ces questions qu'il n'est pas étonnant que nous soyons dans le plus complet désarroi.

Voilà pour ce qui concerne l'Arménie orientale. Quant à la Cilicie, le Traité de Sèvres en a placé la plus grande partie sous la domination turque, la France ne gardant sous son mandat qu'une zone étroite le long du littoral. Lorsque, après l'armistice, la France manifesta l'intention de s'établir en Cilicie, les Arméniens déclarèrent au gouvernement de la République française qu'ils accepteraient cette occupation avec confiance, à la condition qu'elle fût effective et totale. Ainsi la frontière sud du futur état arménien confinant à la frontière nord de la région méditerranéenne placée sous la surveillance de la France, il n'y aurait pas eu de solution de continuité dans la barrière qui, dans l'intérêt de la civilisation et de la paix, devait relier l'une à l'autre les deux mers. Mais la France ayant renoncé à l'occupation de ce pays, on vit la politique de l'Entente revenir à une turcophilie qui n'étonne que ceux qui ignorent l'action occulte de la haute finance et l'influence plus ou moins honorable d'une certaine presse et d'une certaine littérature.

Quoiqu'il en soit, les patriotes arméniens demandent actuellement avec instance à la France libérale et généreuse, qu'ils aiment malgré les défaillances passagères de sa politique trahissant ses véritables traditions, de consentir à établir, sous sa protection, quelque part en Cilicie, un *foyer* arménien, où les survivants des populations au trois quart disparues de la Petite Arménie auraient le droit de vivre, avec des garanties de sécurité et une administration autonome.

Nous n'avons pas à juger les concessions faites aux Turcs par les Alliés, qu'explique en partie le retour du roi Constantin sur le trône de Grèce. Laissant de côté ce qui concerne Smyrne et la Thrace pour nous en tenir à la question arménienne, nous déplorons vivement qu'à Londres les Alliés aient fait si bon marché des engagements pris vis-à-vis de l'Arménie par le Traité de Sèvres ; ils en avaient cependant eux-mêmes élaboré les clauses, destinées non seulement à mettre fin à l'oppression et aux massacres, mais encore à supprimer les causes de conflits en Asie Mineure.

Il convient pourtant de ne pas perdre de vue que le douloureux problème arménien a son origine dans les sanglantes persécutions de la Turquie, qui ont dicté aux Grandes Puissances les articles du Traité de Sèvres relatifs à l'Arménie. Alors comment se fait-il qu'à l'issue de la Conférence de Londres on ait laissé les délégués arméniens faire antichambre, tandis que les représentants alliés conféraient avec les mandataires du gouvernement d'Angora, parmi lesquels se trouvaient des personnages gravement compromis dans l'organisation des tueries et des déportations ? Pendant ce temps, un accord était conclu qui rendait à la Turquie, sans préjudice de ce que le Traité de Sèvres lui accordait, toute la région que la France devait garder sous son mandat et qui eût constitué, pour les Arméniens de Cilicie, le dernier foyer où ils auraient pu vivre en paix.

Ce qui rend singulièrement grave la situation actuelle, c'est que ce même accord franco-turc stipule l'évacuation, dans un bref délai, de toute la Cilicie par les troupes françaises, sans que la sécurité des Arméniens et des autres chrétiens soit assurée par aucune autre

garantie que les clauses du Traité de Sèvres, relatives aux minorités religieuses de l'Empire turc ; or ces clauses sont d'autant plus insuffisantes que la gendarmerie prévue par l'Accord de Londres sera placée sous le commandement turc, avec la simple assistance de quelques officiers français mis à sa disposition.

Autrement dit, les populations arméniennes sont de nouveau livrées à la merci de leurs persécuteurs et vouées à des représailles d'autant plus cruelles qu'elles ont pris fait et cause pour la France contre les Kémalistes, jusqu'au moment où la politique française en Cilicie devint subitement turcophile <sup>1</sup>. Nous apprenons déjà de source autorisée que, prévoyant le retour des massacres, tous ceux qui ont encore quelque argent ou qui jouissent d'une protection se hâtent de fuir à Chypre ou en Egypte ; mais tous les autres, au nombre d'environ 150.000, qui n'ont pas cette possibilité, que vont-ils donc devenir ?

Quel sort tragique que celui de ce vieux peuple chrétien,

<sup>1</sup> Nous reproduisons ici les félicitations adressées par le Lieutenant-colonel Andréa aux Arméniens qui ont défendu Aïntab aux côtés des troupes françaises :

Aïntab, le 10 février 1920

« Au moment où le succès vient de couronner les efforts des troupes assiégeant Aïntab, le lieutenant-colonel Andréa, commandant des troupes françaises, envoie ses félicitations à M. Lévonian et à ses soldats pour le bel exemple de bravoure et de tenacité qu'ils ont donné en luttant aux côtés des Français. Ils ont su, par un travail incessant, faire du front de la ville arménienne une ligne puissante contre laquelle l'ennemi n'a jamais rien pu tenter. Le lieutenant-colonel Andréa les remercie de l'aide précieuse qu'ils ont fournie aux troupes françaises dans ces longs mois de siège. »

*Signé* : Le lieutenant-colonel Andréa,  
commandant de colonne.

composé de montagnards, d'agriculteurs, d'artisans, qui ne demande que le droit de vivre paisiblement de son travail, mais qui se trouve placé au centre des conflits de l'Europe et de l'Asie et doit soutenir le choc de toutes les invasions ! Va-t-il être réduit à implorer de la pitié de ces grandes Puissances, qui ont fort bien su mettre à contribution son concours pendant la guerre, un asile où ses lamentables restes, ses orphelins, ses veuves, ses vieillards, puissent au moins se grouper et vivre à l'abri de la barbarie ?

Emu par l'effroyable étendue de leur malheur, le gouvernement du Brésil vient de faire à la Société des Nations l'offre généreuse d'organiser une vaste émigration des Arméniens de Turquie dans des territoires qui seraient mis à leur disposition.

L'intéressante démarche du Brésil prouve que le problème des foyers arméniens se pose avec urgence et réclame une prompt solution. Mais il est lamentable d'en arriver à une telle éventualité. L'Europe, directement responsable du crime, va-t-elle capituler à ce point devant la Turquie et refuser aux Arméniens la protection tant de fois promise ? Va-t-elle obliger les débris de ce peuple, si profondément attaché au sol qu'il occupe depuis 3000 ans, à émigrer sous d'autres cieux, en maudissant ses bourreaux d'Asie et leurs complices : l'impérialisme allemand pendant la guerre, et les oligarchies capitalistes internationales depuis l'armistice ?

Nous savons que, en prévision de l'évacuation de la Cilicie par la France, des centres de résistance s'organisent, notamment à Zeitoun, qui a toujours été l'âme de l'héroïsme arménien et le foyer du patriotisme le plus obstiné.

### III. Suisse et foyers arméniens

Depuis l'époque des premiers massacres en masse, sous le règne du sultan rouge Abdul-Hamid (1895), de nombreux Arméniens, cherchant leur salut dans la fuite, sont venus demander à la Suisse l'abri de son hospitalité. Des intellectuels qui, plus tard, ont joué un rôle dans leur pays : avocats, savants, hommes de lettres, professeurs, médecins, ont pris leurs grades dans nos Universités. Ils ont étudié avec soin notre régime démocratique et s'en sont inspirés, dans une large mesure, pour l'organisation de la république arménienne du Caucase.

L'année dernière, les délégués du nouvel Etat espéraient vivement que le Conseil Fédéral le reconnaîtrait officiellement. Cette reconnaissance, en effet, eût entraîné pour lui des avantages considérables.

Vers la même époque, les nombreuses attaches qui unissaient beaucoup d'Arméniens à la Suisse firent espérer un instant aux patriotes qui luttaient pour l'affranchissement de leur peuple, que le mandat protecteur, refusé par les Etats-Unis, pourrait être assumé par la Suisse, moyennant l'appui et les garanties de la Société des Nations. Sans doute, depuis lors, les événements ont modifié la face des choses; mais en rappelant ces préoccupations récentes nous voulons montrer quelle confiance les Arméniens accordent à notre pays.

Cet honneur nous crée un devoir, et ce devoir s'impose de la façon la plus urgente : nous devons une hospitalité secourable aux quelques réfugiés qui, échappés par miracle au glaive de leurs bourreaux, dénués de toutes

ressources et de tout appui, viennent se placer sous notre protection pour nous demander un asile temporaire.

Actuellement, il se trouve que l'activité de la Fédération suisse se porte tout entière sur l'hôpital qu'elle possède à Ourfa, en Mésopotamie, important lieu de passage de rescapés des déportations<sup>1</sup>. Cette œuvre humanitaire capitale, dirigée par des Suisses dévoués, auxquels une expérience de vingt années donne une compétence particulière pour une tâche si délicate, mérite toute notre sympathie. Cependant, elle n'est pas un foyer spécifiquement arménien, puisqu'on y a soigné également des Arabes, des Syriens et des Turcs.

Lorsque, après l'armistice, notre Fédération s'est organisée, une des tâches les plus immédiates qu'elle envisageait était l'établissement sur territoire arménien d'un « foyer suisse, centre d'activité philanthropique, éducatrice, médicale et missionnaire »<sup>2</sup>.

Les amères déceptions que la politique internationale nous a depuis lors infligées ont fait remettre à un avenir indéterminé la réalisation de ce projet, qui tient / fortement au cœur de tous les amis de l'Arménie, dans la Suisse française, comme dans la Suisse allemande. Qui aurait cru alors qu'en 1921 il faudrait parler, non d'un foyer suisse en Arménie, mais d'un foyer arménien

<sup>1</sup> L'œuvre suisse de secours entreprise il y a 25 ans, a poursuivi l'éducation de plusieurs centaines d'orphelins, hélas! aujourd'hui décimés. En 1918, il restait encore quelques orphelins dans un immeuble suisse, à Sivas, mais, en 1920, leurs directrices ont dû fuir avec elles et les mettre à l'abri ici et là. Dès lors l'œuvre d'éducation d'orphelins a été forcément suspendue. Une des directrices, toutefois, vient d'ouvrir, sous sa responsabilité et avec ses ressources personnelles, une école arménienne à Constantinople. Bel exemple de foi et de dévouement!

<sup>2</sup> Voir *Suisse et Arménie*, Genève, mars 1919, p. 7.

en Suisse ! Or, ce foyer arménien en Suisse s'impose absolument aujourd'hui.

En effet, les réfugiés qui, lors de la signature de l'armistice, n'attendaient que l'heure de pouvoir réintégrer leur patrie, n'ont toujours point de patrie. Retourner en Turquie, où ils n'ont du reste plus aucun bien, serait, le plus souvent, aller à une mort certaine ; se rendre au Caucase, dévasté par la coalition turco-bolchéviste, serait seulement augmenter le nombre des malheureux sans ressources, traqués dans les montagnes. Ils sont donc bien obligés, malgré eux, de prolonger leur séjour chez nous. Mais la plupart sont réduits au dernier degré du dénuement ; les envois d'argent qu'ils recevaient de leurs familles sont interrompus depuis longtemps ; les quelques objets précieux qu'ils avaient sauvés de la tourmente, ont été vendus pour parer aux besoins les plus pressants ; du travail, ils n'en trouvent pas dans cette période de chômage, où la préférence est donnée, tout naturellement, aux ouvriers nationaux ; ceux qui voudraient se rendre dans les pays voisins pour y chercher une occupation, sont refoulés à la frontière, s'ils ne peuvent pas prouver qu'ils ont une place assurée.

Nous demandons à la Suisse de comprendre que, depuis l'époque où elle ouvrait toutes grandes ses portes aux proscrits de la politique et de la religion, jamais elle n'a eu une occasion plus justifiée d'exercer libéralement son droit d'asile traditionnel.

Nous souhaitons vivement de voir s'organiser, dans tous les pays d'Europe, des refuges temporaires pour les exilés arméniens. Nous avons le devoir de les aider à attendre la libération de leur patrie.

#### IV. La Ligue Internationale Philarménienne

En présence de la responsabilité encourue par les gouvernements de l'Europe et des États-Unis dans les malheurs de l'Arménie, les amis de cette dernière n'ont négligé aucune occasion d'intervenir en sa faveur; des démarches ont été faites aussi par des représentants de différentes nations, agissant indépendamment les uns des autres.

Désireux de coordonner ces efforts isolés, des Français et des Suisses convoquèrent à Paris, au mois de juillet 1920, un premier Congrès de la philarménie mondiale, à la suite duquel fut fondée la Ligue internationale, dont le Comité exécutif siège à Genève.

Les amis de l'Arménie ont toujours souffert, plus qu'ils ne peuvent le dire, de la lâcheté des gouvernements responsables de l'orientation donnée à la politique dans le Proche Orient; ce qui les a le plus cruellement déçus dans ces dernières années, c'est qu'aucun peuple n'ait voulu accepter l'honneur d'exercer un mandat de protection sur l'Arménie. Les États-Unis, par leur refus, ont assumé à cet égard la plus lourde responsabilité; en désavouant le Président Wilson, le Sénat américain a provoqué l'effroyable catastrophe dont nous sommes les témoins.

En présence de cet abandon, la Société des Nations a fait appel à toutes les autres puissances; mais aucune n'a répondu favorablement. L'an dernier, des démarches personnelles ont été tentées pour que la Suisse se chargeât, avec l'appui officiel de la Société des Nations, du mandat dont personne ne voulait. Il est permis de

croire qu'il y aurait eu là pour notre pays une magnifique occasion de s'intéresser à la politique internationale, en jouant un rôle parfaitement conforme à l'esprit qui a inspiré la Convention de Genève ; mais la réalisation de ce projet s'est heurtée à des difficultés de toute nature, sur lesquelles il n'y a pas lieu de revenir.

C'est dans ces circonstances qu'a été fondée la Ligue internationale, dont « le but est de défendre les droits de l'Arménie et des Arméniens, de concentrer les efforts de propagande faits en sa faveur dans les divers pays, de rallier la sympathie active de l'opinion éclairée dans le monde civilisé » (Statuts. Art. 1<sup>er</sup>). Ses adhérents « considèrent que c'est pour eux un impérieux devoir de réparer, dans la mesure du possible, les torts qu'ont causés à l'Arménie les ambitions rivales, politiques et financières des puissances, ainsi que la non-exécution des traités et promesses » (Exposé de principes, 1<sup>o</sup>).

Solennellement, les membres du Comité Exécutif et du Conseil international de la Ligue doivent se replacer en face de ces principes et envisager, au plus près de leur conscience, la responsabilité qu'ils ont prise en acceptant d'y entrer et d'appuyer son programme. Que chacun d'eux se rende bien compte qu'il s'est engagé à mettre les intérêts de l'Arménie au-dessus de ceux de la nation qu'il représente. Dans une cause aussi sacrée, il s'agit pour être philarménien d'être, non pas Anglais, Français ou Suisse, mais homme.

A l'heure actuelle, nous estimons que cette Ligue est l'organisme qui doit soutenir le bon combat pour l'Arménie. Les unes après les autres, les grandes Puissances ont avoué, même officiellement, qu'elles ne pouvaient rien faire.

La Ligue, elle, doit, par ses efforts persévérants, con-

tinuer à agir sans cesse sur l'opinion publique avec laquelle, en définitive, les gouvernements sont obligés de compter.

Le Conseil international de la Ligue, composé de 60 représentants de la philarménie européenne et américaine, est convoqué en séance plénière, à Genève, pour le 2 septembre prochain. Plusieurs de ses membres étant des délégués à la Société des Nations, il sera facile, comme cela a été fait en novembre 1920, d'établir un contact permanent entre celle-ci et le Conseil de la Ligue; ce dernier devra, durant toute la session de la haute Assemblée, se tenir prêt à siéger, afin d'exercer sur elle, en ce qui concerne l'Arménie, une action que nous voudrions cette fois décisive.

La Ligue internationale doit être pour chaque Arménien un foyer moral réconfortant. Moins que jamais, elle n'a le droit d'abandonner la lutte en présence des appels et télégrammes, tous plus déchirants les uns que les autres, que lui ont adressés, depuis sa fondation, les chefs militaires et politiques arméniens, les autorités de l'Eglise grégorienne, les représentants autorisés de toutes les colonies arméniennes du monde.

Que les amis de l'Arménie soutiennent donc vigoureusement l'activité de cette Ligue en lui prêtant l'appui moral et financier, qui lui permettra d'obtenir enfin la cessation d'un état de choses qui est un opprobre pour l'Europe et pour l'Amérique civilisées.

## V. Un souhait :

### **Une Ligue patriotique arménienne.**

On ne peut pas étudier l'histoire de l'Arménie sans être saisi d'admiration pour le rôle qu'y a joué l'Eglise grégorienne, dont les origines remontent au début de l'ère chrétienne. Elle a su conserver, à travers les siècles, son entière indépendance, aussi bien à l'égard du catholicisme romain que de l'orthodoxie grecque ; elle a su être pour un peuple de martyrs un foyer permanent, où il venait chercher force et consolation ; elle a su, pendant l'ère sanglante des massacres, entretenir la foi, le courage et le patriotisme de ses fidèles, non seulement sur le sol arménien, mais encore dans les colonies de l'Europe et de l'Amérique ; elle a été, enfin, un centre de lumières et de civilisation pour le pays tout entier ; c'est pourquoi on tremble à la pensée que les hordes bolchévistes, qui ont envahi le Caucase, pourraient porter une main sacrilège sur la cathédrale et le couvent d'Etchmiadzin, siège du patriarcat, et détruire les trésors artistiques et littéraires qu'ils abritent depuis des siècles.

Honneur à ces patriarches et à ces prêtres, dont un si grand nombre, jusqu'à ces derniers mois, ont accepté la mort, plutôt que d'abandonner leur poste de conducteurs spirituels, à l'heure tragique du danger.

Toutefois, l'hommage sincère et mérité que nous rendons ici à l'Eglise d'Arménie ne nous empêche pas d'appeler de nos vœux la formation d'un organisme nouveau, qui, tout en s'inspirant du même esprit de

fidélité, tiendrait compte du fait qu'il y a aujourd'hui des Arméniens rattachés au catholicisme, au protestantisme et même quelques-uns à la libre-pensée. Neutre sous le rapport confessionnel, la société dont nous parlons réunirait sous son drapeau tous les patriotes, sans distinction religieuse d'aucune sorte.

Par la force des circonstances, les Arméniens se trouvent divisés aussi sur le terrain politique. C'est là, du reste, un phénomène parfaitement normal ; dans l'effroyable tourmente où leur patrie se débat, il est naturel que les uns aient été conduits à mettre leur espoir de préférence dans telle orientation et à s'appuyer sur certaines puissances, tandis que d'autres préconisaient une ligne de conduite différente et attendaient d'ailleurs le secours.

Des diversités semblables se sont fait jour également dans le domaine social.

Nous ne prononçons de jugement sur aucune de ces tendances ; car c'est avec une égale émotion que nous avons entendu les représentants des opinions les plus opposées, et nous rendons le même hommage à la sincérité patriotique de chacun. Seuls, les Arméniens égoïstes, préoccupés avant tout de leurs propres affaires et oublieux du sort de leurs compatriotes méritent la réprobation de tous ; par bonheur, ce type-là est bien moins fréquent que d'aucuns se plaisent à le dire.

Nous constatons, une fois de plus, qu'il y a dans le monde une nation dont l'intérêt permanent est de calomnier le peuple arménien, en Europe et en Amérique, de le diffamer par tous les moyens, de propager, par une presse docile et stipendiée, de faux documents destinés à tromper l'opinion publique ; cette nation, c'est la Turquie, qui a besoin de se laver, devant

l'univers, du sang arménien dont ses mains sont souillées.

D'autre part, certains gouvernements occidentaux, complices de la Turquie par leur politique déloyale vis-à-vis d'un peuple qu'ils ont abandonné, saisissent avec empressement tous les prétextes propres à excuser leur attitude. Que de fois n'avons-nous pas entendu des personnalités politiques dire que leurs efforts en faveur de l'Arménie avaient été paralysés par les interventions contradictoires de partis arméniens, opposés les uns aux autres.

Tout en reconnaissant que ces divisions sont la conséquence de la politique européenne, elles n'en restent pas moins, à l'heure actuelle, une source de dangereuse faiblesse. Le moment est venu de faire trêve aux dissensions, dans l'intérêt d'une cause commune supérieure à toute autre considération : la cause de la patrie. L'union fait la force. C'est pourquoi, nous invitons les Arméniens de Turquie, de Russie et du monde entier à préparer, sans retard, une rencontre de leurs mandataires en vue de fonder la « Ligue patriotique arménienne », dont les statuts, très larges, permettront à chacun d'y adhérer, qui aura des sections dans tous les pays, et qui sera un foyer autour duquel se grouperont, dans l'unité d'une même pensée et d'une seule ambition, toutes les formes du patriotisme arménien. Cette société ne pourrait-elle pas s'appeler « Ararat » et avoir pour devise : « Vers la Patrie » ?

Nous voudrions, que, en septembre prochain, parallèlement aux séances de la Société des Nations et de la Ligue internationale philarménienne il y eût, à Genève, une session de la Ligue patriotique arménienne. Un contact étroit serait facile à établir entre ces trois

assemblées, qui collaboreraient à la même œuvre d'affranchissement du peuple arménien. Par des échanges de vues entre leurs délégués, nous croyons qu'un travail utile pourrait être accompli. La Ligue internationale philarménienne a un urgent besoin du double point d'appui de la Société des Nations et d'une Ligue patriotique arménienne.

Cette dernière pourrait avoir aussi son Comité central à Genève. Cela faciliterait beaucoup pourparlers et entente en vue d'une action commune permanente au-delà du mois de septembre prochain.

La Délégation nationale arménienne, présidée par M. Boghos Nubar, et la Délégation de la République arménienne du Caucase, présidée par M. Avétis Aharonian, pourraient voir leur tâche toujours mieux comprise et singulièrement facilitée, si elles avaient à Genève le secours précieux de la Société des Nations, appuyé constamment par celui des deux Ligues philarménienne et arménienne, pour réaliser une vision générale et un mouvement d'ensemble.

Et, comme nous pensons non seulement à la lutte en faveur de l'Arménie sur le terrain politique, mais encore au soulagement des souffrances, nous sommes convaincus que la collaboration morale et financière de ces trois organismes pourrait être d'une grande efficacité.

Mais le temps presse, il faut un suprême effort pour triompher de l'opposition des adversaires et de la lassitude qui s'empare des milieux les plus sympathiques à la cause arménienne. Ce qui se fera au mois de septembre constituera probablement le dernier effort possible.

## CONCLUSION

En achevant ces pages, il nous est impossible de ne pas donner une pensée aux millions d'Arméniens, de tout âge et de toute condition, hommes, femmes, vieillards, jeunes filles, enfants, qui, depuis tant d'années, subissent sans faiblir les plus atroces tortures et laissent déchirer leurs pauvres chairs, plutôt que d'abjurer le christianisme. Héros obscurs, ce sont eux qui, par leur constance et par leur mort, ont sauvé l'âme de la nation. Ils sont entrés dans le foyer céleste avec la foi inébranlable que, de leur sacrifice, sortirait pour les générations futures un foyer terrestre, autour duquel les familles arméniennes pourraient enfin se reconstituer dans la paix.

Lecteurs ! aidez-nous à réaliser leur vœu suprême.

---



